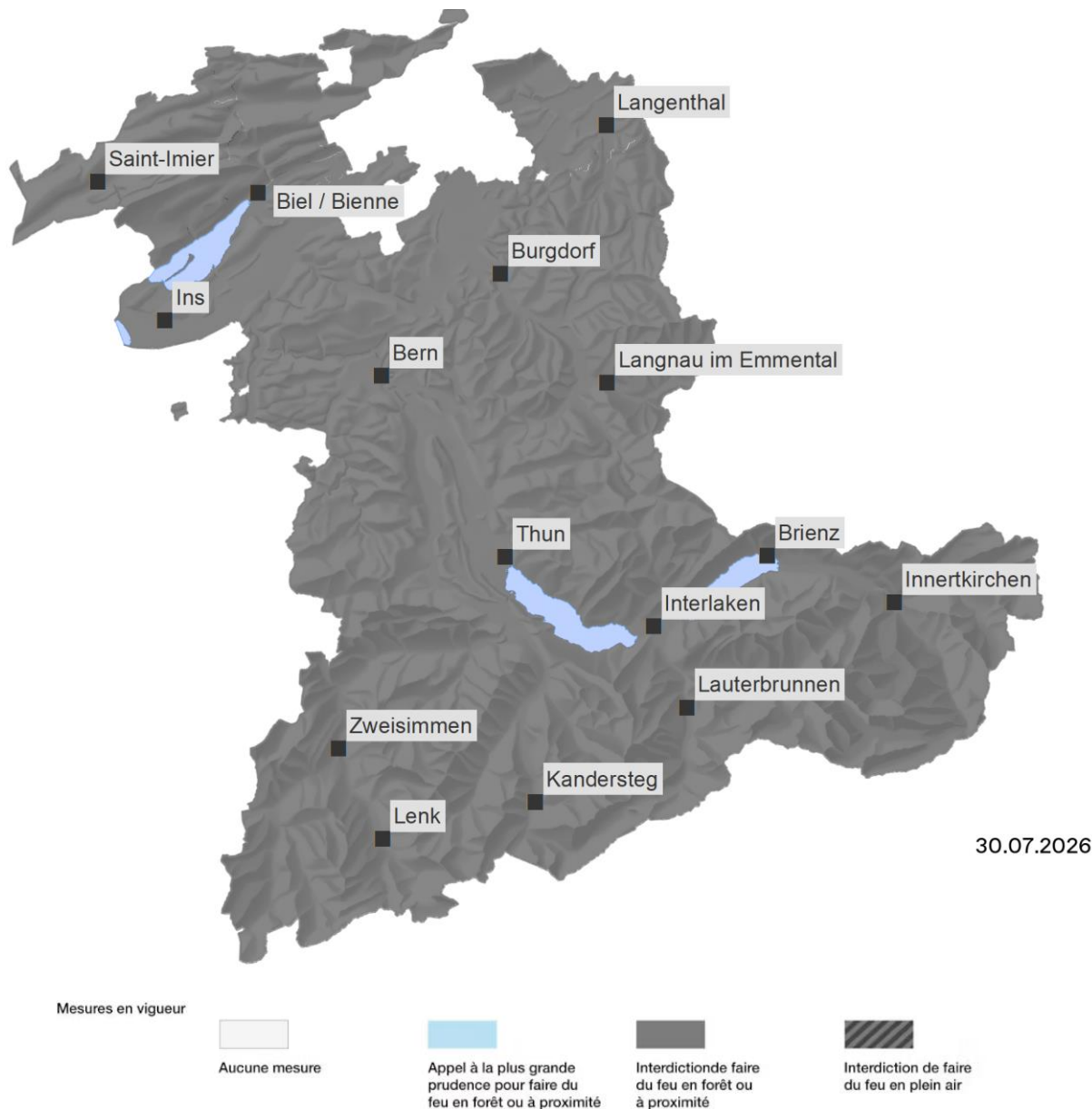




Mesures concernant le danger d'incendie de forêt valable à partir du 30 juillet 2026 à 12 h

Interdiction des feux d'artifice dans tout le canton et interdiction de faire du feu dans la forêt et à proximité

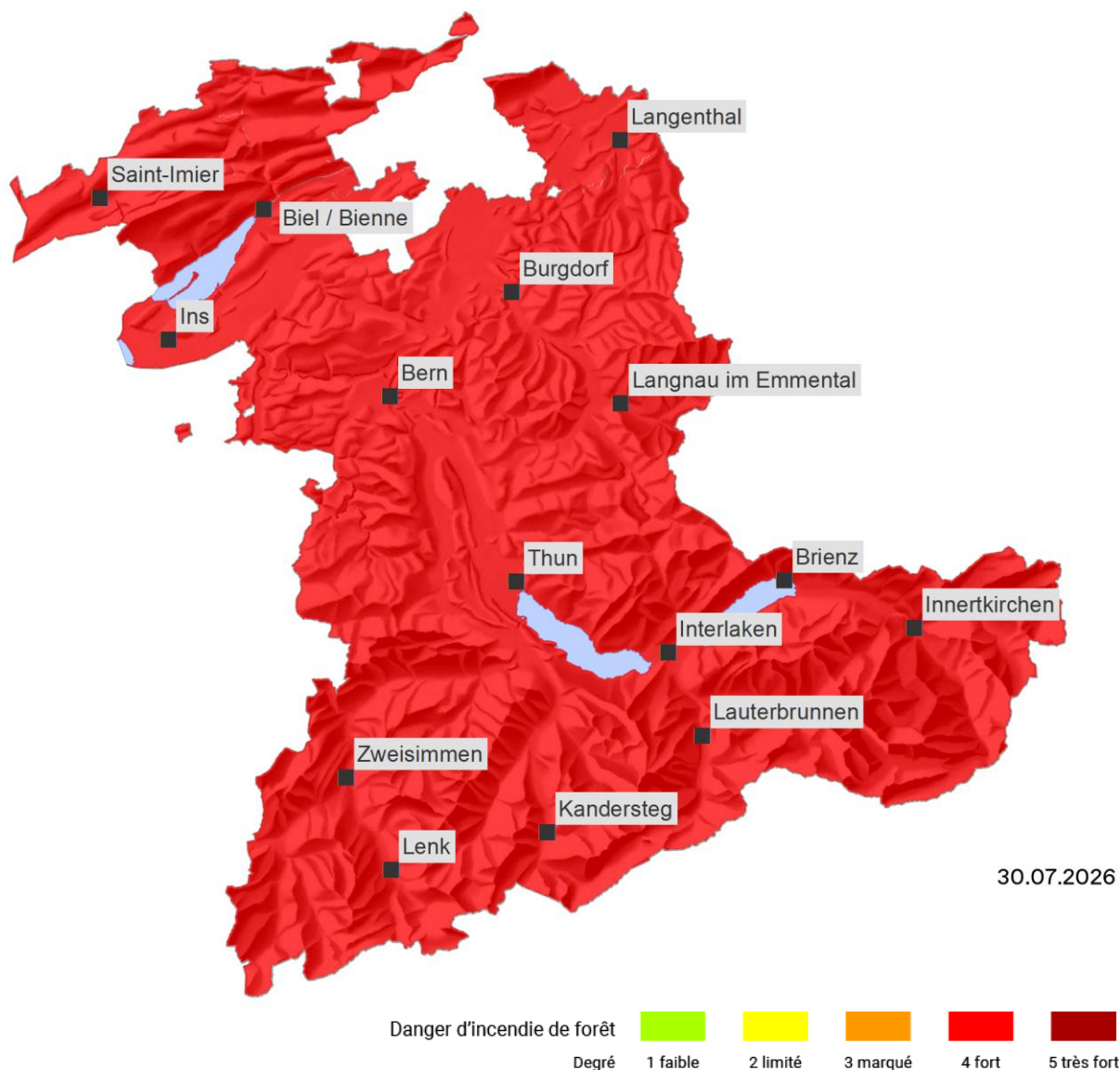


Mesures en vigueur

Une interdiction de faire du feu en forêt et à proximité (50 m) est en vigueur dans tout le canton.

Les feux artificiels, les feux de joie et les lanternes célestes sont défendus dans tout le canton également lors de la fête nationale.

Danger d'incendie de forêt particulièrement critique jeudi après-midi



Degré de danger

Le danger d'incendie de forêt est qualifié de «fort» (degré 4) dans tout le canton de Berne.

Consignes de comportement

Dans les régions où le danger d'incendie de forêt est qualifié de « fort » (degré 4) il faut renoncer à faire du feu en forêt et à proximité de la forêt (min. 50 m de distance). Se conformer impérativement aux instructions des autorités.

Au-dehors des périmètres d'interdiction, **il faut absolument renoncer à faire du feu lors des conditions venteuses (annoncées)**. Sans vent, n'allumer des feux que dans des foyers fixes (fond bétonné) et avec la plus grande prudence. Éteindre entièrement les braises avant de quitter les lieux. Surveiller en permanence les feux et éteindre immédiatement les flammèches.

Description du danger

Dans les régions où le danger d'incendie de forêt et de broussailles est qualifié de « fort » (degré 4), des incendies peuvent se déclarer facilement. La litière est de nouveau sèche et peut s'enflammer facilement. Dû aux végétaux secs, l'intensité du feu et l'ampleur de sa propagation sont importantes. Le sol brûle sur une grande profondeur, les flammes sont hautes. Le feu peut couvrir dans le sol. Il faut s'attendre à des feux de couronnes dans les peuplements de conifères composés de petits arbres et sur les versants en pente. En cas de vent, des flammèches peuvent se développer parmi des végétaux facilement inflammables et dans les peuplements de conifères.

Attention ! : Le feu peut avoir un comportement dangereux, en particulier dans les peuplements de conifères se trouvant sur des versants en pente. Il peut en effet se propager très rapidement sous l'effet de rafales.

Incidents particuliers des derniers jours

Pendant ces derniers jours, de nombreux petits feux de végétation ont été observés dans les préfectures au nord de Thoune. Les déclencheurs principaux soupçonnés sont les mégots.

Situation générale

Les mois du mars au juin étaient trop secs, trop chaud et trop ensoleillés surtout dans la partie nord du canton. Les précipitations des deux week-ends passés n'humidifiaient que la litière et que temporairement. L'humidité moyenne est exceptionnellement basse. Pour l'instant, la situation est la plus critique dans le Jura bernois, dans le Mittelland et dans les Préalpes.

La litière ainsi que les couches supérieures et inférieures du sol sont souvent sèches. La forêt change de couleur et s'effeuille dans le Jura bernois, dans le Mittelland et parfois le long des Préalpes. Les champs ont l'air automnal dans les régions au nord d Thoune.

Evolution et tendance

L'après-midi du 30 juillet, des rafales forts à tempétueux du nord-ouest sont prévus qui parcourent le Jura, le Mittelland et les Préalpes. A part ça, il souffle un vent de l'ouest faible à modéré. L'humidité est exceptionnellement basse surtout le 30 juillet. Les températures augmentent jusqu'à 35 °C. La situation devient de nouveau plus critique surtout là où la végétation souffre déjà.

Lors du vent fort, toutes les conditions y sont accomplies favorisant un développement dangereux d'un incendie de forêt. Le plus critique se présente l'après-midi du jeudi 30 juillet avec un front tempétueux parcourant le canton depuis le nord-ouest. De grands incendies, propageant vite et difficile à éteindre peuvent se développer dans ces régions même en forêt.

A partir de la fête nationale, il y a de plus en plus de nuages et la probabilité d'orages augmente mais des précipitations répandues ne sont toujours pas annoncées. Des éclairs peuvent déclencher des incendies.

Le développement jusqu'au 6^{ème} août est bien représenté par le degré 4. Les rafales fortes ne sont que d'une durée courte. Un incendie sera de nouveau contrôlable le soir après le front tempétueux. Pour atteindre un degré 5, il serait nécessaire d'avoir une propagation très rapide des feux sur une plus longue période. Les degrés de danger sont décrits ici : www.waldbrandgefahr.ch/fr/niveaux-de-danger.

Évaluation du danger d'incendie de forêt dans les cantons voisins

Quelques cantons de voisinage ont augmenté le danger d'incendie de forêt en degré 5. Ceci est parfois dû au fait que les mesures y sont connectées directement avec le degré de danger.

Tous les cantons voisins ont un acte législatif interdisant le feu d'artifice et le feu en forêt et à proximité des forêts ou généralement le feu en pleine air.

Mesures

Pour toutes les questions concernant des interdictions à faire du feu, les préfètes restent à disposition.

La Division dangers naturels offre des renseignements aux pompiers concernant les incendies de forêt, disponible par les centrales d'engagement.

Le développement du danger d'incendie de forêt est observé en continu par la division dangers naturels. La prochaine disposition ordinaire est prévue le 6 août 2026.